

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS524

présenté par
Mme Rist, rapporteure générale

ARTICLE 10 UNDECIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime l'article 10 undecies, introduit au Sénat, qui réforme le barème de la « taxe soda ».